

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'AVIGNON
MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Nouvelle, tenue le lundi 9 mars 2020, à l'hôtel de ville du même endroit à 19 h.

Cette séance est sous la présidence du maire, Yvan St-Pierre.

Sont présents les conseillers :

Geneviève Labillois	conseillère poste #1
David Landry	conseiller poste #2
Rémi Caissy	conseiller poste #3
Rachel Dugas	conseillère poste #4
Sandra McBrearty	conseillère poste #6
Est absente la conseillère : Julie Allain	conseillère poste #5

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, est présente.

051-03-2020 **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, Yvan St-Pierre, déclare la séance ouverte à 19 h et souhaite la bienvenue.

052-03-2020 **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

À la demande du maire, Yvan St-Pierre, le conseiller David Landry, fait lecture de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 mars 2020, qui se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Constatation du quorum
4. Rapport des membres du conseil
5. Adoption du procès-verbal du 10 février 2020
6. Correspondance
7. Finances (comptes pour approbation et dépôt d'un état de revenus et dépenses)
8. Demandes de dons
9. Désignation d'une personne élue responsable des questions familiales
10. Adhésion au membership de l'URLS GÎM
11. Prix ExcÉlan loisir et sport
12. Demande d'appui-Marathon Baie-des-Chaleurs 2020
13. 662, route 132 Ouest/Vente immeuble avec bâtisses
14. Nomination du représentant au sein du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure
15. Adoption du rapport annuel 2019-2020 en sécurité incendie
16. Mentions de félicitations: Carnaval de Nouvelle
17. Période de questions pour le public
18. Clôture de la séance
19. Levée de la séance

Suite à cette lecture, il est proposé par le conseiller David Landry et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

053-03-2020 **3. CONSTATATION DU QUORUM**

Le maire, Yvan St-Pierre, constate qu'il y a quorum. La séance peut être tenue.

054-03-2020

4. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

À tour de rôle, les membres du conseil font état des rencontres et des actions effectuées au cours du dernier mois.

055-03-2020

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 FÉVRIER 2020

Les conseillers ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance du 10 février 2020, il est proposé par la conseillère Rachel Dugas et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s :

Que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

056-03-2020

6. CORRESPONDANCE

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, fait un résumé de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

057-03-2020

7. FINANCES (COMPTES POUR APPROBATION ET DÉPÔT D'UN ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES)

Il est proposé par le conseiller Rémi Caissy et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s :

Que le conseil municipal accepte la liste des comptes payés et des comptes à payer au montant total de 279 580,67 \$ (comptes payés au cours du mois, 143 156,48 \$ (salaires inclus) et des comptes à payer de 136 424,19 \$).

Un état des revenus et dépenses est déposé au conseil municipal.

058-03-2020

8. DEMANDES DE DONS

Considérant les demandes suivantes :

- Le Grand Défi Pierre-Lavoie (Course au secondaire 2020)
- CEDEC (Évènement St-Patrick)

Considérant le poste budgétaire pour les dons en 2020.

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Geneviève Labillois et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s :

Que le conseil autorise les dons suivants :

- Le Grand Défi Pierre-Lavoie (Course au secondaire 2020) 75\$
- CEDEC (Évènement St-Patrick) 100\$

059-03-2019

9. DÉSIGNATION D'UNE PERSONNE ÉLUE RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES

Attendu que la Municipalité de Nouvelle procédera en 2020 à la mise à jour de sa politique familiale et participera aux démarches pour l'élaboration d'une politique familiale pour la MRC Avignon;

Attendu qu'il est opportun de nommer une personne élue responsable des questions familiales afin de collaborer aux travaux coordonnés par la MRC Avignon;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Rémi Caissy et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s;

Que, Sandra McBrearty, conseillère et/ou Johanne Poulin, agente de développement culturel, soient nommées responsables des questions familiales pour la Municipalité de Nouvelle.

Que ces personnes collaborent aux travaux d'élaboration de la politique familiale et du plan d'action à l'échelle de la MRC Avignon et la mise à jour de la politique et du plan d'action de la municipalité.

Que la présente résolution soit transmise à la MRC Avignon.

060-03-2020

10. ADHÉSION AU MEMBERSHIP URLS GÎM

Il est proposé par le conseiller David Landry et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s :

Que la Municipalité de Nouvelle adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de 156,00\$ représentant le coût de la cotisation annuelle;

Qu'elle délègue, Sandra McBrearty, conseillère et/ou Johanne Poulin, agente de développement culturel, pour la représenter à l'assemblée de l'Unité régionale loisir et sport.

061-03-2020

11. PRIX EXCÉLAN LOISIR ET SPORT

Il est proposé par la conseillère Rachel Dugas et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s :

Que la Municipalité de Nouvelle participe aux démarches visant à présenter une personne, un groupe de personnes ou un organisme qui se démarque par son implication en loisir et sport.

Que la Municipalité de Nouvelle mandate la directrice générale, Arlene McBrearty, à signer pour et au nom de la Municipalité de Nouvelle tout document relatif à ce dossier.

062-03-2020

12. DEMANDE D'APPUI/MARATHON BAIE-DES-CHALEURS 2020

Il est proposé par la conseillère Sandra McBrearty et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s :

Que la Municipalité de Nouvelle s'engage à appuyer le Marathon Baie-des-Chaleurs pour la tenue de ses activités qui se tiendra le dimanche 7 juin 2020.

Que la Municipalité de Nouvelle offre gracieusement les ressources humaines et matérielles nécessaires afin de rendre cet événement l'un des plus rassembleurs de notre belle région.

063-03-2020

13. 662, ROUTE 132 OUEST/VENTE D'UN IMMEUBLE AVEC BÂTISSSES

Considérant l'avis public envoyé en date du 19 février 2020 concernant la vente d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 5 875 301, avec bâtisses dessus érigées, portant le numéro civique 662, route 132 ouest à Nouvelle-Ouest;

Considérant que la vente est faite sans garantie de quelque nature que ce soit et aux risques et périls de l'acheteur;

Considérant que l'immeuble est vendu dans l'état et situation où il se trouve actuellement sans aucune responsabilité de la part de la Municipalité de Nouvelle;

Considérant que la date limite pour déposer l'offre était le 2 mars 2020 à 11h;

Considérant qu'une seule offre a été reçue;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Rémi Caissy et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s :

Que la Municipalité de Nouvelle accepte l'offre de Monsieur Wesley Kenny au montant de 16 800\$.

Que les honoraires professionnels (frais de notaire ou autre) liés à l'achat de l'immeuble soient sous la responsabilité de l'acheteur tel que convenu dans l'avis public.

Qu'un délai de 30 jours soit alloué pour procéder à la signature de prise de possession de l'immeuble.

Que la Municipalité de Nouvelle mandate la directrice générale, Arlene McBrearty, à signer pour et au nom de la Municipalité de Nouvelle tout document relatif à ce dossier.

064-03-2020

14. NOMINATION DU REPRÉSENTANT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AVIGNON-BONAVENTURE

Considérant la constitution de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure;

Considérant l'entente signée du 12 novembre 2019 entre vingt-trois (23) municipalités des territoires des MRC d'Avignon et de Bonaventure (« l'Entente »);

Considérant que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure sera formé d'un délégué de chacun des conseils municipaux signataire de l'Entente, le tout, tel que fixé dans l'Entente et conformément aux articles 585 et suivants du Code Municipal;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Geneviève Labilloy et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s :

Que le conseil de la Municipalité de Nouvelle nomme par la présente, la conseillère Sandra McBrearty, à titre de déléguée de la Municipalité de Nouvelle au conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure et que le conseiller Rémi Caissy soit nommé comme substitut.

065-03-2020

15. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2019-2020 EN SÉCURITÉ INCENDIE

Considérant qu'en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, la municipalité doit produire le rapport annuel d'activités 2019-2020 faisant état de l'application des mesures dont elle est responsable prévues au schéma de couverture de risques et des projets pour l'année suivante en matière de sécurité incendie;

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance dudit rapport;

Considérant qu'une copie du rapport annuel d'activités du service de sécurité incendie et de la résolution l'acceptant doivent être acheminées à la MRC pour transmission au ministère de la Sécurité publique;

Il est proposé par la conseillère Sandra McBrearty et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s :

Que le conseil municipal de la Municipalité de Nouvelle accepte le rapport d'activités de son service de sécurité incendie pour l'année 2019-2020, et qu'une copie de celui-ci et de la présente résolution soient acheminées à la MRC Avignon.

066-03-2019 **16. MENTION DE FÉLICITATIONS-CARNAVAL DE NOUVELLE**

Encore une fois notre carnaval d'hiver a été un succès. Bravo et merci à tous ceux et celles qui s'impliquent dans ce bel événement qui se veut festif et rassembleur!

067-03-2020 **17. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC**

Le maire et les conseillers répondent aux questions posées.

068-03-2020 **18. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, le maire, Yvan St-Pierre, déclare la séance close.

069-03-2020 **19. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Rémi Caissy que la séance soit levée à 19 h 15.

Yvan St-Pierre,
Maire

Arlene McBrearty
Directrice générale et secrétaire-trésorière